

# LETTRE D'INFORMATION DISCIPLINAIRE SVT - N° 8 - 29 mai 2020

Inspection pédagogique régionale SVT - Académie de Limoges

Chères et chers collègues,

Nous espérons que cette lettre hebdomadaire vous trouvera en bonne forme et que vous pourrez consacrer un peu de temps pendant le week-end qui s'annonce à du repos et à la déconnexion nécessaire.

Cette lettre intervient au lendemain des annonces de la phase 2 de déconfinement par le Premier Ministre qui implique, au regard de la situation dans nos départements, l'extension de la reprise en collège (de la 6<sup>ème</sup> à la 3<sup>ème</sup>) et la réouverture des lycées.

Les questionnements inhérents à ces annonces de ce jeudi 28 mai ont été présents lors de la Pause-Café-Thé SVT de mercredi dernier et nous vous remercions encore pour cette participation utile à toutes et tous.

Dans ce contexte, il nous a ainsi paru important de vous livrer aujourd'hui un certain nombre d'orientations et de propositions de conseils.

## **Réouverture des lycées à partir du 2 juin 2020 : quel sens donner aux actions pédagogiques avec les élèves dans la période qui s'annonce ?**

Tout comme pour les collèges, il est fort probable que nous constaterons dans l'académie une diversité des modalités de reprise en lycée, ces modalités étant fortement liées aux effectifs, aux capacités d'accueil, aux niveaux privilégiés...

Il semble important, si cela est pertinent au regard des organisations qui vont se mettre en place, de favoriser une articulation distanciel/présentiel avec comme matrice l'enseignement à distance. Cette articulation est en mesure de permettre une cohésion de classe à distance et de consacrer les moments en présentiel à un accompagnement plus ciblé.

Il convient ainsi de donner du sens à l'accueil des élèves dans les lycées.

Sur la base de document « Repères SVT pour la continuité pédagogique » présenté dans la lettre hebdomadaire N°6 du 8 mai dernier et en pièce jointe du mail d'envoi de cette lettre, nous vous livrons quelques pistes ci-dessous :

- Pour la classe de seconde : il serait utile de pouvoir consolider les acquis de l'année en ciblant les essentiels dans la perspective de la rentrée en classe de 1<sup>ère</sup>. Le document « Repères SVT - continuité pédagogique » peut servir de base à cet effet.
- Pour le niveau 1<sup>ère</sup> : il s'agit également de consolider les acquis sur la base du document repères cité plus haut en portant une attention particulière pour l'enseignement de spécialité (les essentiels dans la perspective de l'enseignement de spécialité en classe de terminale)
- Pour la classe de terminale : plusieurs objectifs peuvent être poursuivis en fonction des besoins exprimés par les élèves.
  - Une consolidation des acquis en fonctions de vœux de parcours postbac de certains élèves (lors de la Pause-Café, les échanges ont révélé que des collègues ont initié cette démarche pour les élèves se destinant aux études de médecine ou de prépa BCPST)
  - Une préparation à l'épreuve orale du second groupe pour les élèves qui relèveraient de cette procédure au regard des modalités spécifiques à cette année solaire. Les

questions relatives à l'organisation de ces épreuves orales du second groupe seront développées dans le paragraphe suivant.

Dans tous les cas, il nous semble judicieux de s'appuyer sur le document « Repères SVT pour la continuité pédagogique » cité plus haut.

### **Au sujet de l'épreuve orale du second groupe**

Il nous a paru important de rappeler les informations aujourd'hui disponibles sur cette épreuve afin de sécuriser la préparation des élèves qui pourrait être entreprise dans les établissements. Les questions portent sur le contenu et les modalités de passation de cette épreuve.

- Sur le contenu, la Foire aux Questions fournit les éléments prescriptifs suivants :

*« Si un candidat est interrogé lors des oraux de rattrapage, sur quelles parties du programme le sera-t-il ? Des consignes seront données par note de service aux interrogateurs pour que les élèves ne soient interrogés que sur ce qui a été effectivement traité en classe avant la fermeture des établissements et, le cas échéant, après leur réouverture. »*

Il est donc clair que les élèves seront évalués lors cette épreuve sur les thèmes traités avant le confinement.

- Sur les modalités, il conviendra ainsi de pouvoir renseigner sur une fiche les thématiques traités avant la fermeture des établissements. Une fiche simple et harmonisée vous sera proposée à toutes et tous dans la prochaine lettre hebdomadaire. La circulaire à venir précisera les modalités d'utilisation de cette fiche au cours de la passation de l'épreuve. A ce jour, le BO spécial N°7 du 6 octobre 2011 définit les conditions de passations. Nous vous en rappelons ci-dessus un extrait afin de permettre d'accompagner au mieux vos élèves.

*Durée : 20 minutes*

*Temps de préparation : 20 minutes*

*Le candidat tire au sort un sujet comportant deux questions, portant sur deux domaines différents du programme de terminale S et doit traiter les deux questions. Celles-ci portent exclusivement sur le programme du tronc commun pour les candidats qui n'ont pas choisi l'enseignement de spécialité. Pour ceux qui ont choisi cet enseignement, l'une des deux questions porte sur l'un des thèmes du programme de l'enseignement de spécialité.*

*Dans l'esprit défini pour les épreuves écrites et conformément au programme officiel, les sujets proposés doivent permettre d'évaluer les compétences acquises dans le cadre du programme de terminale. Ils comportent des documents choisis parmi ceux que les professeurs utilisent dans les situations d'apprentissage. Cette épreuve a lieu dans une salle comportant du matériel de sciences de la vie et de la Terre afin que des questions puissent être posées sur le matériel expérimental et son utilisation, sans que le candidat soit conduit à manipuler.*

*Une importance égale est attribuée à l'évaluation des connaissances et à celle des capacités mises en jeu.*

En compléments des situations d'évaluation déjà présentes dans les établissements et réalisées par les équipes de l'académie, nous fournirons dans la prochaine lettre hebdomadaire des liens vers une banque de situations mutualisées entre académies.

## Mutualisation des ressources

Nous présentons la semaine dernière un Genialy construit afin de pouvoir compiler l'ensemble de vos ressources à partager.

Nous remercions vivement les contributeurs. Près de 100 ressources ont ainsi été mutualisées à ce jour et vous pouvez le découvrir en cliquant sur [ce lien](#).

N'hésitez pas à partager vos ressources (documents, vidéos, liens, schémas bilans, cartes mentales...)

Afin d'enrichir ce Génialy, nous vous remercions d'envoyer les ressources (ou leur lien) à [nathalie.zilberberg@ac-limoges.fr](mailto:nathalie.zilberberg@ac-limoges.fr).

Comme annoncé dans la dernière lettre, un **portail** compilant l'ensemble des informations utiles pour les enseignants en SVT a vu le jour.

Ce portail (sous la forme d'un Génialy) permet un accès direct vers toutes les ressources mais également vers les dispositifs de formation et d'accompagnement qui seront mis en place.

Vous pouvez y accéder par [ce lien](#).



## Dispositifs de formation et d'accompagnement

Les dispositifs d'accompagnement à distance sur le programme de terminale se dérouleront pendant le mois de juin. Le planning de ces sessions est en cours de réalisation et nous vous en indiquerons naturellement le calendrier dans la prochaine lettre hebdomadaire.

La **prochaine visio** « Pause-Café-Thé SVT » se tiendra le **mercredi 10 juin à partir de 13h30**. Ce sera l'occasion de pouvoir échanger en laissant quelques jours suffisants suite à la reprise en lycée à partir du 2 juin prochain.

Comme dans les semaines passées, nous resterons naturellement disponibles et à votre écoute sur les problématiques que vous pourriez rencontrer. N'hésitez pas à nous contacter.

Nous vous souhaitons de passer un très bon week-end avec la possibilité de s'aérer un peu tout en prenant soin de vous et de vos proches.

L'équipe d'inspection pédagogique régionale

Gaël Glandières, IA IPR SVT  
Nathalie Zilberberg, chargée de mission  
Frédéric Tomatis, chargé de mission